

Quel est l'impact d'une période de préretraite sur le calcul de la pension de vieillesse ?

Réponse courte

La période de préretraite a un impact **positif** sur le calcul de la pension de vieillesse, car les **cotisations pension continuent à courir** pendant toute la durée de l'indemnisation. L'indemnité de préretraite est soumise aux cotisations d'assurance pension comme un salaire, ce qui permet au salarié de **continuer à accumuler des droits à pension**. Par conséquent, les mois passés en préretraite sont comptabilisés comme des **mois d'assurance** dans le calcul de la pension, contribuant à atteindre les durées requises. Depuis la **réforme des pensions de 2026** (lois du 18 décembre 2025), la durée requise pour la pension de vieillesse anticipée est progressivement portée de 480 à **488 mois** d'ici 2032, ce qui renforce l'importance de ces mois cotisés en préretraite. Les droits cessent automatiquement lorsque le salarié remplit les conditions d'ouverture du droit à pension.

Définition

Durant la préretraite, le salarié reste **assuré au régime pension luxembourgeois** et cotise sur la base de l'indemnité perçue. Ces cotisations génèrent des **droits à pension** identiques à ceux acquis durant la période de travail effectif. La **durée d'assurance** (stage) accumulée en préretraite est donc prise en compte pour vérifier si le salarié remplit les conditions d'ouverture du droit à la pension de vieillesse ordinaire ou anticipée. Le montant de la pension sera calculé, au moment de la liquidation, sur la base de l'ensemble des revenus cotisés, y compris les indemnités de préretraite.

Questions fréquentes

La période de préretraite est-elle prise en compte pour le calcul de la pension de vieillesse au Luxembourg ?

Oui, chaque mois de préretraite est comptabilisé comme un mois d'assurance dans le calcul de la pension, car les cotisations pension continuent à courir sur la base de l'indemnité perçue. La pension sera calculée, à sa liquidation, sur l'ensemble des revenus cotisés, y compris les indemnités de préretraite.

La réforme des pensions de 2026 affecte-t-elle tous les dispositifs de préretraite ?

La réforme n'affecte pas directement les conditions d'accès à la préretraite-ajustement et à la préretraite postés/nuit. Elle peut en revanche avoir un impact indirect sur la préretraite progressive si le salarié doit atteindre une durée de cotisation plus longue après la période d'indemnisation.

Quand les droits à l'indemnité de préretraite cessent-ils au regard de la pension ?

Les droits à l'indemnité de préretraite cessent automatiquement de plein droit dès que le salarié remplit les conditions d'ouverture du droit à pension, conformément à l'article L. 585-6 du Code du travail. L'employeur est alors tenu d'en informer immédiatement l'ADEM.

Quelle démarche le salarié en préretraite doit-il effectuer auprès de la CNAP ?

Le salarié doit introduire sa demande de pension auprès de la CNAP avant la fin de sa période de préretraite, idéalement 6 mois à l'avance, pour éviter toute interruption de revenus lors de la transition. Il est conseillé de consulter régulièrement son relevé de carrière CNAP pour vérifier que les mois de préretraite sont bien enregistrés.

Quelle est la durée requise pour la pension de vieillesse anticipée depuis la réforme de 2026 ?

Depuis la réforme des lois du 18 décembre 2025, la durée requise pour la pension anticipée est progressivement portée de 480 à 488 mois d'ici 2032. Pour 2026-2027, le seuil est fixé à 481 mois d'assurance.

Conditions d'exercice

L'impact de la préretraite sur la pension s'articule autour des mécanismes suivants :

Paramètre	Règle
Cotisations pension en préretraite	Maintenues — calculées sur l'indemnité brute
Mois comptabilisés comme assurance	Oui — chaque mois de préretraite = 1 mois de stage
Incidence sur le montant de la pension	Positive — revenus cotisés plus élevés que sans cotisation
Fin des droits préretraite	Automatique à l'ouverture du droit à pension (Art. L.585-6)
Durée requise pension anticipée (2026)	481 mois (2026-2027), progression jusqu'à 488 mois en 2032
Pension progressive (2026)	Nouveau dispositif permettant de combiner réduction temps de travail et pension anticipée

Modalités pratiques

La transition préretraite–pension suit un processus administratif précis :

Étape	Action	Délai / Précision
Suivi des mois cotisés	Vérifier régulièrement le relevé CNAP du salarié	Annuel recommandé
Anticipation de la liquidation	Calculer la date à laquelle le droit à pension sera ouvert	6 mois avant la fin de préretraite
Demande de pension	Le salarié introduit sa demande auprès de la CNAP	Avant la fin de la préretraite
Cessation de l'indemnité	L'indemnité cesse de plein droit à l'ouverture du droit pension	Art. L.585-6
Information <u>ADEM</u>	Employeur informe l' <u>ADEM</u> de l'arrêt du versement	Immédiatement (Art. L.585-3)
Transition financière	Délai entre dernier versement et premier versement pension	Coordonner avec CNAP

Pratiques et recommandations

Informer les salariés entrant en préretraite de l'importance de suivre leur relevé de carrière auprès de la CNAP, afin de s'assurer que tous les mois de préretraite sont bien comptabilisés. **Anticiper** la demande de pension auprès de la CNAP plusieurs mois avant la fin théorique de la période de préretraite pour éviter toute interruption de revenu lors de la transition. **Vérifier** que les cotisations pension sont bien déclarées chaque mois sur la base de l'indemnité de préretraite effective, y compris après chaque revalorisation indiciaire. **Tenir compte** de la réforme 2026 qui allonge progressivement la durée requise pour la pension anticipée, ce qui peut affecter la planification des départs en préretraite dans les entreprises.

Cadre juridique

Référence	Disposition
Art. <u>L.585-2</u> §1	Assujettissement de l'indemnité aux cotisations pension
Art. <u>L.585-6</u>	Cessation de plein droit des droits à l'indemnité à l'ouverture du droit à pension
Art. <u>L.585-3</u>	Obligation de l'employeur d'informer l' <u>ADEM</u> de l'arrêt du versement
Lois du 18/12/2025 (projets 8634 et 8640)	Réforme des pensions — extension progressive de la durée de cotisation requise

La **réforme des pensions 2026** n'affecte pas les conditions d'accès à la préretraite-ajustement et à la préretraite postés/nuit (non concernées par l'extension de la durée de cotisation), mais peut indirectement impacter la préretraite progressive si le salarié doit atteindre une durée plus longue après la période d'indemnisation.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.